



Agneaux trop gras : origines et solutions techniques

L'état d'engraissement reste le principal critère de paiement à l'éleveur. Dans le contexte actuel, les carcasses trop grasses sont invendables !

L'état d'engraissement des carcasses est évalué en abattoir selon la grille EUROP qui comprend 5 classes : 1 = maigre ; 2 = ciré ; 3 = couvert ; 4 = gras ; 5 = très gras. La filière commercialise les carcasses cirées et couvertes. Par contre, les carcasses maigres ou grasses sont invendables.

Les facteurs qui influencent l'état d'engraissement d'une carcasse

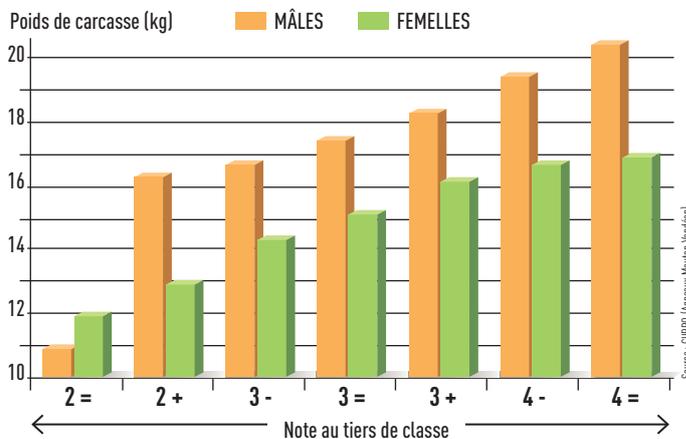
De nombreux facteurs, liés directement à l'animal, le prédisposent plus ou moins à un état d'engraissement excessif.

- **Le poids de carcasse** reste le premier critère de discrimination. Quel que soit le type d'animal, plus il est lourd, plus il risque d'être gras. (graphique ci-contre).
- **Le sexe et la race** influencent l'état d'engraissement de part des différences de format. En effet, à un poids de carcasse donné, l'animal est d'autant plus gras que son format à l'âge adulte est faible. C'est la raison pour laquelle les femelles sont plus grasses que les mâles et que l'augmentation du format d'une race permet d'augmenter le poids de carcasse tout en conservant un état d'engraissement optimal.
- **La génétique** permet sans conteste de limiter l'état d'engraissement des agneaux sans diminuer le poids de carcasse. Cela a été démontré dans le cadre du testage sur descendance. En race BMC par exemple, la réduction des quantités de gras a été telle de 1992 à 2002 que le poids d'abattage des femelles issues du testage est passé de 30 à 33 kg pour pouvoir continuer à observer des différences de descendance entre les pères.
- **Le poids de naissance et la croissance au démarrage** conditionnent le format des agneaux et donc leur état d'engraissement. Les jeunes animaux de faible poids ou bien à croissance lente au démarrage ont un métabolisme osseux ralenti. Le potentiel de développement de leur charpente est perturbé et ils doivent être abattus moins lourds sous peine d'être trop gras.
- **La nature des aliments** distribués aux agneaux reste secondaire à partir du moment où le concentré affiche une valeur alimentaire de l'ordre de 0,85 à 1 UFV et 16 à 18 % de Matière Azotée Totale (MAT) par kg de matière brute. Par contre, si la ration est trop pauvre en azote (moins de 16 % de MAT), l'agneau stocke l'énergie en excès sous forme de graisses et il sera donc plus gras. D'autre part,



Carcasses cirée - classe 2 (à gauche) et grasse - classe 4 (à droite).

INFLUENCE DU POIDS DE CARCASSE SUR L'ÉTAT D'ENGRAISSMENT



compte tenu de sa valeur énergétique particulièrement élevée, le maïs incorporé à plus de 40 % dans une ration pour agneaux peut générer des carcasses trop grasses.

Les facteurs qui n'ont pas d'influence

Les critères suivants ont peu ou pas d'influence sur la proportion de carcasses trop grasses.

- **La densité énergétique de l'aliment** : les aliments de type « basse énergie » affichant moins de 0,9 UFV au kg brut n'entraînent pas de modification de l'état d'engraissement des agneaux pour un même poids de carcasse. ...

RATIONNEMENT DU CONCENTRÉ : LES MODALITÉS POSSIBLES

- Dès le sevrage ou bien à 5 kg du poids vif de départ :
 - pour les mâles : de 800 g à 1 kg par jour ;
 - pour les femelles : de 600 à 800 g par jour.
- Un rationnement automatisé : cette technique est aujourd'hui à l'étude avec un nombre d'agneaux par nourrisseur équivalent à celui préconisé pour une alimentation à volonté.

- **La nature de la source de protéines**, tourteau d'oléagineux ou protéagineux, n'a pas d'influence non plus sur les quantités de gras déposées.
- **Un taux de protéines supérieur à 18 %** ne permet pas d'alourdir les carcasses sans excès de gras.
- **La nature du fourrage** (foin, paille, enrubannage de légumineuses) n'entraîne pas de modification non plus.

Les solutions techniques

Si la proportion de carcasses grasses (classes 4 et 5) dépasse 5 %, il est nécessaire d'envisager une solution technique pour la diminuer. Les solutions sont les suivantes :

- **Diminuer le poids de carcasse** en commercialisant les agneaux moins lourds.
- **Trier régulièrement** les agneaux (tous les quinze jours) **sans retarder la commercialisation** de ceux qui sont finis reste la solution la plus efficace à court terme. La probabilité qu'un agneau fini puisse encore s'alourdir sans s'engraisser est faible et se traduit dans la plupart des cas par une perte économique (tableau).
- **Miser sur la génétique** en sélectionnant les brebis sur leurs capacités laitières et en utilisant des pères (béliers ou Insémination Animale) sélectionnés sur leurs aptitudes à transmettre à leurs descendants ce critère de qualité de carcasse.
- **Sevrer** si les agneaux sont commercialisés non sevrés.
- **Équilibrer les rations des brebis** en fin de gestation et pendant les 6 premières semaines de lactation.
- **Rationner le concentré en finition** entraîne une réduction des vitesses de croissance et par conséquent de la formation de gras. Le rationnement permet alors de détecter plus facilement le moment où l'agneau présente un état d'engraissement optimum à condition de les trier tous les quinze jours. Par contre cela a peu d'effet sur l'état d'engraissement à même poids de carcasse.



© Photo - CIRPO

Le tri des agneaux en vif s'effectue par palpation du dos, des côtes et parfois de la base de la queue de l'animal.



© Photo - CIRPO

Les agneaux non sevrés présentent des carcasses plus grasses.

LES EFFETS D'UN REPORT DE COMMERCIALISATION D'UN AGNEAU FINI :

DÉCISION DE L'ÉLEVEUR	« cet agneau me semble bien fini au touché... je décide de le commercialiser »	« cet agneau me semble bien fini au toucher... mais je le garde un peu plus... j'attends 15 jours »	
		La solution la plus probable	Avec de la chance
Poids de carcasse	17,5 kg	19,5 kg	19,5 kg
Classement	U3	U4	U3
Prix de vente	5,40 €/kg	4,10 €/kg	5,40 €/kg
Prix total de l'agneau	94,50 €	80,00 €	105,30 €
Coût de l'alimentation supplémentaire	-	4,50 €	4,50 €
GAIN ou PERTE	-	- 19 €	+ 6,30 €

Source : Institut de l'Élevage

→ EN RÉSUMÉ

Solutions techniques pour réduire la proportion d'agneaux trop gras :

- Diminuer le poids de carcasse
- Trier les agneaux tous les 15 jours pour la commercialisation
- Miser sur la génétique
- Sevrer si les agneaux sont vendus sous la mère
- Rationner le concentré

Pour en savoir plus
www.reconquete-ovine.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Eric Pottier : CIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 63 72 ou laurence.sagot@inst-elevage.asso.fr
- Site de l'Institut de l'Élevage - Espace thématique « Ovins et Bovins allaitants »
www.inst-elevage.asso.fr

10/2010. Document réalisé avec le soutien financier de :

